Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

COMMUNE DE VALENSOLE

PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS PRÉVISIBLES

Zonage réglementaire — Feuille B1

(Risques de mouvements de terrain, d'inondation, de crue torrentielle et de ruissellement)

Le PPRN de Valensole comporte également des plans de zonage relatifs aux risques de retrait-gonflement des argiles et d'incendie de forêt

Légende :

Niveau de contraintes

- **Zones d'interdictions**
  (réglements R1 à R5 et R10)
- **Zones de contraintes moyennes ou faibles**
  (réglements B11 à B19)
- **Zones de contraintes fortes**
  (réglements B20 et B21)
- **Zones sans contrainte spécifique**
  Pour les risques de mouvements de terrain, d'inondation, de crue torrentielle et de ruissellement.

N

Service instructeur :
Direction départementale des territoires

Bureau d'études :
Alp'Géorisques

Enquête publique

Réalisation et édition : Alp'Géorisques
Janvier 2018

Echelle : 1/5 000

0 25 50 100 150 200 250 Mètres

Schéma d'assemblage :

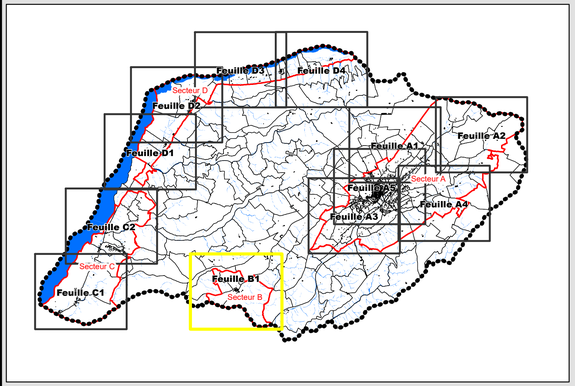

Carto_zonage_atlas5000.mxd